

|   | Samedi         |                         | Dimanche                                |                              |
|---|----------------|-------------------------|---|------------------------------|
| 23 et 24 février                          | 18h30          | Montboissier            | 09h30<br>11h00                          | Neuvy-en-Dunois<br>Bonneval  |
| 02 et 03 Mars                             | 18h30          | Gault-St-Denis          | 11h00                                   | Bonneval                     |
| Mercredi 06 Cendres                       | 09h00<br>19h00 | Sancheville<br>Bonneval | <b>Jour de jeûne &amp; d'abstinence</b> |                              |
| 09 et 10 Mars 1 <sup>er</sup> de Carême   | 18h30          | Pas de messe            | 11h00                                   | Bonneval (familles)          |
| 16 et 17 Mars 2 <sup>ème</sup> de Carême  | 18h30          | Pas de messe            | 11h00                                   | Bonneval                     |
| 23 et 24 Mars 3 <sup>ème</sup> de Carême  | 18h30          | Sancheville             | 09h30<br>11h00                          | Bouville<br>Bonneval         |
| Lundi 25 Mars Annonciation                | 09h30          | Bonneval                |   |                              |
| 30 et 31 Mars 4 <sup>ème</sup> de Carême  | 18h30          | Saumeray                | 09h30<br>11h00                          | Dancy<br>Bonneval            |
| 06 et 07 Avril 5 <sup>ème</sup> de Carême | 18h30          | Sancheville             | 09h30<br>11h00                          | Meslay-le-Vidame<br>Bonneval |

### Intentions de prière du Pape Mars 2019 :

**Pour l'évangélisation :** Pour les communautés chrétiennes, en particulier celles qui sont persécutées, afin qu'elles sentent la proximité du Christ et que soient reconnus leurs droits.

**PROJETS DE CARÊME :** cf feuillet joint à ce bulletin

### **Le Denier de l'Église : une nécessité pour la mission !**

Pour assurer sa mission de l'annonce de l'Évangile et témoigner de l'amour du Christ, notre Église diocésaine a besoin de votre soutien :

Soutien spirituel, car votre prière est essentielle à la mission de l'Église ; mais aussi soutien matériel par votre participation au Denier de l'Église.

Les prêtres, avec le concours de laïcs salariés et de nombreux bénévoles, œuvrent pour mettre en actes le message de paix, d'espérance et de charité du Christ. Ensemble, ils rendent l'Église accessible à tous dans le diocèse.

Donner au Denier fait partie de votre dynamisme missionnaire et de votre devoir de baptisé, parce que chaque don, aussi modeste soit-il, est essentiel à la mission de l'Église. Il témoigne aussi de votre attachement, de votre amour envers notre Église diocésaine. Si vous aimez vos prêtres, votre Église, manifestez-le en participant au Denier pour leur assurer des conditions de vie convenables et une protection sociale.

Votre don permet de grandes choses puisqu'il participe à l'œuvre de Dieu en apportant soutien à ceux qui en portent la charge.

Annoncer le Christ nécessite des moyens spirituels, des moyens humains mais aussi des moyens matériels.

En tant que baptisés, nous sommes **tous** invités à contribuer au Denier.

Chaque don est indispensable, comme chaque baptisé est indispensable à la mission de l'Église.

Alors, donnez pour qu'ensemble nous soyons les témoins d'une Église proche de tous !

abbé François Muchery,  
curé

**CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS GRÂCE À VOTRE DON**




**JE DONNE AU DENIER**

[denier.diocese-chartres.com](http://denier.diocese-chartres.com)

**CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS GRÂCE À VOTRE DON**




**JE DONNE AU DENIER**

[denier.diocese-chartres.com](http://denier.diocese-chartres.com)

**Pour ne pas oublier de donner au Denier, cette année,**

**je passe au prélèvement mensuel !**

## RÉUNION EPP

Mardi 26 Février : réunion à 20h au Centre Paroissial

## RENCONTRE DES FIANCÉS

Pour les couples qui célébreront leur mariage en 2019, une rencontre est prévue le dimanche 3 mars à 10h00 au centre paroissial, suivie de la messe à l'église de Bonneval.

## MERCREDI DES CENDRES :

### 06 MARS

#### Jour de jeûne et d'abstinence

**09h : Célébration des Cendres à l'église de Sancheville**

**19h : Célébration des Cendres à l'église de Bonneval**

## Le Carême

Le carême est un temps de conversion. Il est caractérisé par **la pénitence** (jeûne et abstinence), **le partage et la prière**. Le jeûne consiste à faire un seul repas pendant la journée, avec une alimentation frugale le matin et le soir. On ne doit rien manger entre les repas. Si on prend un repas à midi, on ne prend qu'une légère collation le soir. L'abstinence (s'abstenir de viande) s'impose pour le mercredi des cendres, le vendredi saint et tous les vendredis de ce temps. On peut également faire un jeûne utile. Chacun doit trouver son propre jeûne afin d'arriver à Pâques débarrassé d'une addiction.

Jeûne d'internet – contre l'addiction au téléphone et aux réseaux sociaux

Jeûne de parole – contre la médisance : moins de sorties avec ses amis, de temps passé au tél...afin d'éviter des bavardages inutiles, et si souvent peccamineux.

Jeûne de musique dans les oreilles – contre l'égoïsme ; Jeûne de dépendances nuisibles à la santé : alcool, cigarette, fastfoods... En ce qui concerne le temps de partage, on peut le vivre par des actions de carême bien ciblées pour favoriser le développement dans certains pays, en soutenant des initiatives locales. Concernant la prière, le carême est en effet un temps de prière plus intense et de renouveau spirituel par un engagement plus profond, c'est un temps de méditation et de conversion du cœur. Cela demande de notre part, de consentir à prendre un temps pour prier en tête-à-tête avec le Seigneur. Le temps est revenu de nous recentrer sur l'essentiel, de remettre Dieu au centre de nos vies, d'accorder du temps à la prière. Arrêtons-nous un moment pour le rencontrer.

## CATECHESE

### Eveil à la Foi :

**Samedi 02 Mars** : Rencontre des enfants et des familles de 10h30 à 12h au Centre Paroissial

### 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années :

Rencontres aux dates et horaires indiqués sur le programme remis

### 4<sup>ème</sup> années :

2 Rencontres : le Samedi 09 Mars et le Samedi 23 Mars de 10h à 12h au Centre Paroissial

### Rassemblement KT :

Mercredi 06 Mars : célébration des Cendres de 10h à 11h30

## RÉUNION SEM

Mardi 12 Mars à 14h30 au Centre Paroissial

## Messes de semaine–Adoration–Confessions–Groupe de prière du lundi 25 Février au Dimanche 31 Mars 2019

|   |   |
|---|---|
| Mardi 26 Février  | 18h30 : Messe à Bonneval  |
| Mercredi 27 Fév.  | 18h30 : Messe à Bonneval<br>20h30 : Groupe de Prière à Ligaudry |
| Jeudi 28 Fév.   | 9h : Messe à Bonneval   |
| Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars   | 17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval   |
| Samedi 02 Mars  | 9h : Messe à Bonneval   |
| Mardi 05 Mars   | 18h30 : Messe à Bonneval  |
| <b>Mercredi 06 :</b>  | <b>09h : Célébration des Cendres à Sancheville</b>              |
| <b>Cendres : entrée en Carême</b>   | <b>19h : Célébration des Cendres à Bonneval</b>                 |
| Jeudi 07 Mars   | 9h : Messe à Bonneval   |
| <b>Semaine du 11 au 16 Mars : Pas de messe à Bonneval</b><br>Mercredi 13 Mars : 20h30 : Groupe de prière à Ligaudry |   |
| Mercredi 20 Mars  | 20h30 : Adoration à Neuvy-en-Dunois                             |
| Vendredi 22 Mars  | 17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval   |
| Samedi 23 Mars  | 9h : Messe à Bonneval   |
| <b>Lundi 25 Mars</b>  | <b>9h30 : Messe à Bonneval</b>                                  |
| <b>Annonciation</b>   |   |
| Mardi 26  | 18h30 : messe à Bonneval  |
| Mercredi 27   | 18h30 : Messe à Bonneval<br>20h30 : Groupe de prière à Ligaudry |
| Jeudi 28  | 9h : Messe à Bonneval   |
| Vendredi 29   | 17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval   |
| Samedi 30   | 9h : Messe à Bonneval   |

#### Permanences au Centre paroissial,

4 rue d'Orléans - 28800 BONNEVAL

02.37.47.21.49 / [paroisse.stpaul@diocesechartres.com](mailto:paroisse.stpaul@diocesechartres.com)

**ACCUEIL** lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 sauf en périodes de vacances scolaires

**PERMANENCE DU CURE** en principe chaque **mercredi** de 16h30 à 18h

**Pas de permanence de l'Abbé les mercredis 13 et 20 Mars 2019**

contact : [ab.muchery@gmail.com](mailto:ab.muchery@gmail.com)

Pour demander une messe,

merci de vous adresser au secrétariat paroissial avant le mardi